

Acteur important de l'assurance vie en France, Suravenir acquiert le logiciel SOLIFE de BSB pour gérer une part significative de son activité.

Paris, le 20 avril 2010, 17h30

Suravenir a choisi le logiciel Solife de BSB pour la gestion de ses contrats de prévoyance. Ce nouvel outil devrait être déployé progressivement jusqu'en 2012.

Suravenir a opté pour Solife en raison de sa flexibilité, son ergonomie intuitive et sa capacité de création et de mise sur le marché de produits complexes très rapidement.

Suravenir utilisera le back office de Solife comme outil de gestion des contrats pour sa gamme de produits de prévoyance. En sélectionnant Solife de BSB, Suravenir s'équipe d'un outil flexible et fiable utilisant une technologie moderne.



Suravenir est une filiale de la Compagnie Financière du Crédit Mutuel (85 %) et de la Fédération de Loire-Atlantique Centre-Ouest (15 %). Suravenir est spécialisé dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie individuelle, assurance-vie collective et de prévoyance. Composé de 250 collaborateurs, Suravenir réalise un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros, gère 3,2 millions de contrats et détient 23 milliards d'euros d'actifs sous gestion (chiffres à fin 2009).

Pour de plus amples informations :

Erika Bourguet, Responsable Marketing et Communication, tél. +32 (0)10 48 34 80

marketing@bsb.com

BSB – www.bsb.com

Groupe européen prestataire de services informatiques et éditeur de logiciels financiers, BSB a été créée en 1995. Les 250 collaborateurs de BSB sont répartis équitablement entre deux « divisions » : la division « services » et la division « logiciels ».

La division « services » couvre les activités de conseil « métier » (avec des experts en assurance et en asset management principalement), de développements sur mesure et d'intégration de logiciels tiers (SAP et IDIT).

La division « logiciels » développe 2 logiciels pour le marché financier : Soliam (logiciel de gestion de portefeuille) et Solife (logiciel de gestion des polices d'assurance vie).

Présente principalement en Belgique, en France, en Irlande et au Luxembourg, BSB est cotée sur Alternext d'Euronext depuis le 18 juillet 2008.

En tant que société cotée, BSB a l'obligation de communiquer vers le marché toute information dont l'impact financier influence significativement sa situation. BSB a choisi de communiquer les contrats dont le montant s'élève à plus de 3 % du chiffre d'affaires du groupe.